

CHALLENGE DE LA VILLE DE BOURCEFRANC

31 JUILLET 2011

32 Quadrettes Toutes Divisions

16 Doublettes 4 eme Division par poule

Règlement National appliqué ; Handicap obligatoire
Parties en 2 heures 30 ou 11 points. Finale en 3 heures
Tirage au sort à 18 heures 00 le samedi 30 juillet
Début des parties à 8 heures - Pénalités à 8 heures 10
Arrêt des parties à 11 heures 45 - Reprise à 14 heures

CHALLENGE.VILLE DE BOURCEFRANC

Engagements 25€uros

CHALLENGE JEAN DELAVOIS

Engagements 15 €uros

COUPES AUX FINALISTES

INDEMNITEES DE DEPLACEMENT

Par poule

1ère Partie	35 €	1 ^{er} de poule	30 €
2eme Partie	40 €	2eme de poule	20 €
3eme Partie	55 €	¼	35 €
4ème Partie	110 €	½	60 €
Finale	200 € et 80 €	Finale	100 € et 20 €

COMPLEMENTAIRES

2 COUPES

1 ère Partie	15 €
2 eme Partie	15 €
3 eme Partie	30 €
Finale	80 € et 20 €

2 COUPES

1 ère Partie	16 €
2 eme Partie	16 €
Finale	60 € et 20 €

Les engagements sont à faire parvenir à :

Monsieur Robert SOLASSOL

13 rue Etienne TETAUD - 17560 BOURCEFRANC le CHAPUS

Téléphone 05.46.85.70.66

*Jusqu'au 29 juillet 2011 par Courier comprenant le chèque et la fiche d'engagement.
(possibilité de modifier celle-ci le matin du concours)*

Le Président du C. B. D. 17
Patrick LEMOINE

Le Président de l'A. B. B.
Jean Yves THOMAS